



# ETS

## Éducateur technique spécialisé



### à l'IRTS Montpellier

Diplôme d'Etat ETS, grade Licence (niveau 6)

En 2 ou 3 ans (cf. "Allègement" au verso)

En formation initiale (Financement Région), en situation d'emploi, par l'apprentissage, par la VAE

Diplôme délivré par le Ministère de l'Education Nationale

Rejoignez l'IRTS  
par **parcoursup**  
à partir du 20 janvier 2021  
pour ASS / EJE / ES / ETS / BTS ESF / BTS SP3S

100%  
de réussite  
en 2019  
et 2020

### Le métier

L'éducateur technique spécialisé (ETS) est un travailleur social qui contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de publics diversifiés (enfants, adolescents, adultes). Il élabore des parcours d'insertion, met en œuvre des actions de formation professionnelle et assure l'encadrement technique d'activités professionnelles. Il effectue l'ensemble de ce travail grâce à des compétences acquises dans le cadre d'une formation technique et/ou d'un exercice professionnel à caractère technique antérieur ainsi qu'à une bonne connaissance du monde du travail.

L'éducateur technique spécialisé exerce au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en lien avec d'autres acteurs sociaux, médicaux, économique et du domaine de la formation. L'accompagnement de l'ETS vise un objectif d'épanouissement des personnes en favorisant leur insertion professionnelle.

Portes ouvertes  
le 3 février 2021 (IRTS Montpellier)

Rencontres, Visio, infos col'...  
Infos actualisées sur [www.irtsmontpellier.fr](http://www.irtsmontpellier.fr)

*Un métier alliant technique, formation, insertion professionnelle et relation d'aide*

### Domaines d'activités

L'ETS exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail protégé, en milieu ouvert ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs public et privé.

Les publics accompagnés sont des personnes en situation de handicap, de précarité, en difficulté sociale et familiale, de dépendance et/ou en souffrance physique ou psychique ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle ou en prévention de la marginalisation.

100%  
d'insertion pro  
en 2020

# La formation

THEORIQUE (1200 h.) ET PRATIQUE (1960 h.)



En alternance entre des temps de formation à l'IRTS (1200 h.) et des temps de formation sur les terrains professionnels (1960 h.), la formation vise l'acquisition de quatre grands Domaines de compétences (DC) :

## formation pratique

1960 h. en 3 périodes

Un premier stage découverte des secteurs et des métiers du travail social de 8 semaines

Puis sur une durée de 48 semaines :

Un stage d'initiation professionnelle

Un stage de professionnalisation

## formation théorique

1200 h. en 4 DC

### DC 1

Accompagnement social et éducatif spécialisé (450 h.)

### DC 2

Conception et conduite du projet éducatif et technique spécialisé (350 h.)

### DC 3

Communication professionnelle (200 h.)

### DC 4

Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (200 h.)

**+ d'infos** Textes règlementaires :  
Arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances.  
Arrêté du 22 août 2018 relatif au DEETS.

## L'équipe

Une équipe de formateurs et de professionnels de terrain, avec un référent handicap

Référent pédagogique : Xavier Cornet

Référente administrative : Stéphanie Vignon

Référente Handicap : Corinne Laurès

### Objectifs de la formation

- La construction d'un positionnement professionnel étayé et la reconnaissance des compétences acquises par la réussite au diplôme.
- L'accès à l'emploi et le développement de l'employabilité des diplômés : veille sur le taux d'insertion professionnelle, les types de postes occupés et de contrats obtenus, les besoins en formation complémentaires ou associés au Diplôme d'Etat.
- L'accès aux cursus universitaires de niveau master et aux dimensions de recherche en sciences sociales.

### Modalités d'évaluation

Les évaluations semestrielles vérifient l'appropriation des contenus de formation et le développement de la professionnalisation. Elles donnent lieu le cas échéant à l'attribution de 30 crédits par semestre (180 à l'issue de la formation).

### Méthodes pédagogiques mobilisées

La priorité est donnée à l'adéquation et l'articulation des contenus pédagogiques aux problématiques professionnelles et aux besoins des personnes accompagnées. Les représentants des terrains professionnels sont étroitement associés au dispositif.

Ce dernier est basé sur une alternance entre des temps de formation théorique et de formation pratique. La formation théorique est répartie entre des temps en présentiel sur le site de l'IRTS et en distanciel. Des outils numériques et plateformes de communication sont utilisés comme supports de formation : Teams, Espace 10 etc...

Sur les sites ou en distanciel, les méthodes utilisées sont variées :

- En grands collectifs, en petits groupes, individuellement.
- Sous forme de cours, de travaux dirigés, de travail en autonomie guidée
- Sous forme de séminaires sur site ou à l'extérieur, d'enquêtes, de développement de projets.

Elles alternent entre des méthodes de transmission magistrales et d'autres plus participatives jusqu'à la création des contenus de formation par les étudiants.

Un socle commun réunit les étudiants de niveau L de la 1<sup>o</sup> à la 3<sup>o</sup> année. En parallèle des contenus spécifiques au diplôme sont dispensés : le développement de la professionnalisation est accompagné pendant les 3 ans : dans tous les temps de formation et tout particulièrement ceux dédiés à l'élaboration de l'expérience professionnelle et l'analyse du trajet de formation.

Pendant les temps de formation pratique des visites sont régulièrement organisées sur les lieux d'accueil des stagiaires.

## Pour candidater

### Modalités d'accès

**Pré-requis** : Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national de certifications professionnelles au moins de niveau IV
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leur acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du Code de l'éducation.

**Voies d'accès** : A partir de janvier 2021 : Pour les personnes en voie initiale et les demandeurs d'emploi Via Parcours Sup / Pour

les personnes en situation d'emploi Via un dossier d'inscription à la sélection sur le site web de l'IRTS

**Délaï d'accès** : Une rentrée par an en septembre ou en octobre

**Coûts** : se reporter au site web

### Calendrier

Inscription ParcoursSup > à partir de janvier  
De janvier à juin, pour les autres situations.  
Résultats > juin  
Rentrée > septembre

### Allègements

Les demandes d'allègement sont étudiées pour les personnes titulaires :

- D'un diplôme en travail sanitaire ou social au moins de niveau 4 ET/OU

- D'au moins une licence ou d'un titre admis en équivalence ET

- D'une expérience significative dans les secteurs sanitaire et/ou social et/ou de l'animation et/ou humanitaire et/ou associatif

### Apprentissage

Depuis janvier 2020, ouverture à l'apprentissage de toutes nos formations diplômantes en travail social (tous niveaux) avec le nouveau Centre de Formation des Apprentis de l'Intervention Sociale (CFA IS).



**+ d'infos**  
[infomtelier@faire-ess.fr](mailto:infomtelier@faire-ess.fr)

[www.irtsmontpellier.fr](http://www.irtsmontpellier.fr)

dont :  
Textes règlementaires et orientations pédagogiques (niveau L)



## irts Montpellier

1011, rue du pont de Lavérune. CS70022.  
34077 Montpellier cedex 3.



Nos campus et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute adaptation, nous contacter

04 67 07 02 30 / [contact@irtsmontpellier.fr](mailto:contact@irtsmontpellier.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°913 401 906 34. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat